

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
Rapport N° 31

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s** :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir** :

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

**Conseiller(e)s excusé(e)s** :

Valérie BERNARD

-----  
*Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.*

*M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.*

*Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.*

*M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.*

*M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.*

*M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).*

-----  
**Rapport N° 31**  
**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À UNE ASSOCIATION SPORTIVE**  
-----

Chaque année, la Ville répond aux demandes de subvention pour le fonctionnement des clubs sportifs clermontois résidant sur le territoire communal.

Plusieurs critères servent à évaluer l'activité des associations :

- le nombre de licenciés
- l'âge des licenciés répartis en quatre catégories et affecté d'un coefficient allant de 4 pour la formation des jeunes à 1 pour la pratique adulte

La répartition est ensuite modulée en fonction :

- du type de pratique (fédérale, multisports, loisirs).
- du niveau de l'évolution des athlètes.
- de la qualification de l'encadrement.
- du nombre de dirigeants.
- de l'organisation de stages et de formations.
- des déplacements effectués.
- du projet sportif de l'association.

La Ville, soucieuse du développement de la pratique sportive amateur, consacre une enveloppe budgétaire (65/40/6574/272 – SDG 64) d'un montant de 250 000 €.

Association	Sport	BP 2021-2022	Autres subventions	Subvention de fonctionnement 2021	Subvention de fonctionnement sollicitée 2022	Subvention de fonctionnement proposée 2022
HANDBALL CLERMONT MÉTROPOLE	HANDBALL	27 651€	3450€	0€	5000€	3000€

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

D'approuver la subvention ci-dessus.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
La Première Adjointe



Christine DULAC ROUGERIE